



CANADA

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É

n° 39

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 31 MAI 1971

VISITE DE M. ABDOU DIOUF, PREMIER MINISTRE
DU SENEGAL, LE 27 AU 29 MAI 1971

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Dans le cadre de sa visite officielle au Canada, du 27 au 29 mai 1971, le Premier Ministre du Sénégal, Son Excellence M. Abdou Diouf poursuivait vendredi matin ses entretiens avec Le Premier Ministre suppléant l'honorable Mitchell Sharp et le Président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie.

Il s'agit là de la première visite officielle du Premier Ministre sénégalais dans un pays étranger depuis son accession, en février 1970, au poste de chef du gouvernement de son pays. M. Diouf est accompagné par son Ministre de la Coopération, M. Emile Badiane, et par M. Ousmane Seck, Secrétaire-d'Etat chargé du Plan, ainsi que par une délégation de hauts fonctionnaires sénégalais. L'Ambassadeur du Sénégal au Canada, S. E. Monsieur Chiekh Fall, faisait également partie de la délégation.

Durant son séjour à Ottawa, le Premier Ministre sénégalais a été reçu par M. Sharp, Premier Ministre suppléant et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, de même que par M. Jean-Luc Pepin, Ministre de l'Industrie et du Commerce, et par M. Paul Gérin-Lajoie, Président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Lors de sa rencontre avec M. Sharp, le Premier Ministre sénégalais et le Premier Ministre suppléant se sont félicités des relations nouvelles qui ont été nouées entre les deux pays grâce à leur appartenance à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones dont le Président du Sénégal, S. E. Monsieur Léopold Senghor, a été l'un des inspirateurs.

La rencontre de M. Diouf et de M. Pepin a surtout porté sur les possibilités d'investissements au Sénégal par des industriels canadiens et sur l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays.

Toutefois, la visite de M. Diouf au Canada revêt surtout le caractère d'une rencontre de travail portant sur la coopération entre les deux pays. C'est ainsi que le Premier Ministre du Sénégal a rencontré à deux reprises le Président de l'Agence canadienne de développement international, M. Gérin-Lajoie.

Lors de leurs séances de travail, le Premier Ministre et M. Gérin-Lajoie ont étudié plusieurs aspects de la coopération canadienne au développement économique et social du Sénégal. Après avoir passé en revue les programmes actuels de coopération entre les deux pays, ils ont abordé l'examen de projets futurs dans des domaines aussi variés que l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, les forêts, l'assainissement des villes, l'urbanisme, le cinéma, et la télévision, et les télécommunications.

Le Premier Ministre du Sénégal a souligné la haute priorité qu'attache son gouvernement à l'aspect hydraulique du développement agricole du Sénégal, et l'ACDI, reconnaissant cette priorité, a convenu d'engager une coopération dans ce domaine.

L'ACDI a accueilli favorablement la présentation des différents projets et reconnu les priorités indiquées par le Premier Ministre du Sénégal. L'étude de ces projets sera poursuivie au sein de l'ACDI qui se propose d'envoyer dans les plus brefs délais une équipe d'experts au Sénégal chargée d'évaluer de façon plus précise les projets en cause en accordant la priorité aux secteurs hydro-agricole et des pêcheries.

M. Gérin-Lajoie a d'ailleurs annoncé la décision de principe du gouvernement canadien d'accorder un prêt à conditions faciles pour la réalisation d'un projet de conservation par le froid des denrées alimentaires périssables. L'étude de ce projet, connu sous le nom de "Chaîne du froid" avait été retenue en 1968 par la Mission Chevrier et a été réalisée par la société canadienne Cogetec. C'est cette société qui a recommandé aux deux gouvernements la rénovation des installations frigorifiques de Dakar, Rufisque, Kaolack et St-Louis, et la fourniture d'équipement frigorifiques pour l'entreposage de viandes, poissons et légumes. Il a été convenu d'envisager ultérieurement la possibilité d'une seconde étape dans la réalisation de ce programme.

Le Premier Ministre et le Président de l'ACDI ont convenu que la coopération technique entre les deux pays serait augmentée par l'envoi au Sénégal de deux conseillers techniques, l'un destiné au Secrétariat d'Etat du Plan et l'autre au Ministère de la Coopération.

Le Président de l'ACDI a fait part à la délégation sénégalaise de son désir de voir la coopération canadienne s'orienter davantage en fonction des besoins de collectivités régionales tout en tenant compte des objectifs des plans nationaux de développement. Le Premier Ministre du Sénégal s'est dit intéressé par cette orientation tout en insistant sur l'importance de mettre en oeuvre les éléments de base du plan national de développement.

Les autorités sénégalaises et canadiennes ont considéré cette visite d'autant plus fructueuse qu'elle a permis de cerner de nouvelles orientations à donner à la coopération entre les deux pays.